

# LE MESSENGER SYNDICAL

ORGANE DES SYNDICATS DE TRAVAILLEURS CHRETIENS DE L'UNION REGIONALE DE L'OUEST (C. F. T. C.)

LOIRE-INFERIEURE - MAINE-ET-LOIRE - VENDEE - VIENNE - DEUX-SEVRES



Téléphone 120.71 - NANTES  
Syndicats Chrétiens

ADMINISTRATION ET REDACTION : 6, rue de Bel-Air - NANTES  
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ABONNEMENT ANNUEL

Syndiqués : 2 fr. ; de soutien : à partir de 10 fr. ; Etranger : 15 fr.

Compte Chèques-Postaux 208 78 - Nantes  
Union Nantaise Syndicats des Travailleurs Chrétiens  
6, Rue de Bel-Air - NANTES

## UNE PAGE DU CARDINAL VERDIER SUR LE SYNDICALISME CHRÉTIEN

Il y a encore, dans notre pays, un écart trop sensible entre la doctrine sociale de l'Eglise que nos Pontifes romains définissent, précisent, complètent avec une admirable continuité et les réalisations pratiques que nous faisons.

L'Encyclique Rerum Novarum, la lettre du cardinal Sbarretti à Mgr Liénart, et tout récemment la magnifique Quadragesimo Anno sont comme les trois affluents qui donnent, à l'heure actuelle, à la doctrine sociale catholique l'allure d'un fleuve majestueux, dont les eaux sont prêtes à féconder.

On chercherait vainement ailleurs, même dans les milieux qui semblent revendiquer le monopole des études et des réalisations sociales, un exposé aussi complet, aussi juste, aussi lumineux des solutions qu'il convient de donner aux problèmes du travail. Nos quatre derniers Papes et plus particulièrement Léon XIII et Pie XI dans leurs deux Encycliques si connues nous ont donné la Véritable charte du Travail.

Le monde entier, on peut le dire s'est incliné avec respect, admiration et reconnaissance devant ce magistral enseignement, et les ennemis eux-mêmes de l'Ordre social chrétien n'ont pu toujours contenir leur surprise admirative.

Ce premier geste de l'Eglise est vraiment beau et plein de promesses. Mais pourquoi, avec de telles richesses, sommes-nous restés trop inactifs, pourquoi ne sommes-nous pas entrés plus résolument dans la voie si lumineuse que les Papes nous traquent ?

Le Syndicalisme chrétien notamment, auquel la lettre du cardinal Sbarretti a donné une consécration si officielle et si éclatante, n'a parmi nous qu'un trop modeste développement. Pourquoi cette différence et comme cette sorte d'antinomie ?

Oh ! je sais bien que les catholiques de France ont traversé une rude période où leur premier devoir était d'assurer leur propre subsistance. Hélas ! le Primum Vivere, vivre d'abord, absorbait et leurs ressources et leur activité.

Mais il est d'autres raisons et sur lesquelles il serait utile, me semble-t-il, d'arrêter l'attention. C'est d'abord un fait universel — et qui pourrait s'en étonner ? — que les classes privilégiées et même simplement les possédants ont naturellement la tendance à perpétuer le statu quo, et à se défendre contre les innovations qui tendent à les dépouiller même partiellement.

Ce n'est souvent que bien plus tard qu'ils aperçoivent les inconvénients d'un conservatisme excessif, et qu'ils regrettent de n'avoir pas su, pour sauver le navire, jeter un peu de lest.

De plus, le Syndicat, dès là qu'il ne groupait que des ouvriers, et des ouvriers qui, selon la parole de Léon XIII « se trouvaient dans un état de misère imméritée », n'ayant pas en face de lui des associations patronales, et souvent aussi, sous l'influence de meneurs intéressés, donnant à ses revendications une allure violente, apparaissait au patron et à tous les amis de l'Ordre comme une force nouvelle et menaçante. Et il est trop naturel à celui qui se sent menacé de chercher par tous les moyens à désarmer l'adversaire.

La destinée du syndicat eût été tout autre si simultanément avaient paru sur la scène les Associations patronales, les Syndicats ouvriers et les Commissions mixtes. Mais, en vérité, était-ce possible ? Hélas ! les volontés libres et plus encore les intérêts humains ne connaissent pas la synchronisme. Mais ce qui n'a pu être au début du conflit, ne peut-il pas, ne doit-il pas même se réaliser maintenant, puisque les faits nous montrent, avec la plus entière évidence, que le désarmement survenu dans le domaine du travail, avec des fâcheuses conséquences est dû au fait que le Syndicat est venu au monde sous

une forme unilatérale et opposée, et que le remède au mal si grave dont nous souffrons ne peut consister, ici, comme dans tous les conflits, que dans le rétablissement de l'harmonie et de l'équilibre des forces en présence.

Il nous faut ajouter encore que le Syndicat, précisément parce qu'il était sans contrepoids, et aussi parce qu'il était un instrument mis entre des mains inexpérimentées et si facilement portées aux excès, a été trop souvent et trop exclusivement une arme de revendications excessives.

Il doit être dans les mains de l'ouvrier un moyen de formuler justement et de revendiquer efficacement ses droits, mais aussi et peut-être surtout de réaliser les ascensions professionnelles et morales de chacun dans la justice et dans la charité.

Et c'est pour avoir trop méconnu dans les faits cette double tâche que le Syndicat a suscité dans beaucoup de milieux des inquiétudes, des hésitations, parfois une véritable haine.

Et sans doute trouverions-nous ici la raison vraie pour laquelle les catholiques ont si longtemps hésité à former des syndicats.

D'ailleurs, l'accueil fait aux ouvriers catholiques qui ne pouvaient, obéissant à leur conscience, adhérer à des groupements violemment hostiles à leur foi, ajoutait encore à la défiance du grand nombre à l'égard du mouvement syndical.

Mais, grâce au courage, à l'intelligence, à la tenacité des dirigeants et des membres de la Confédération française des Travailleurs chrétiens, la trouée chrétienne est faite dans le monde du travail.

Ils ont montré à tous que la doctrine catholique n'écartait nullement les revendications justes et même hardies. Leurs attitudes à la fois sages et progressistes, sachant allier heureusement la tradition et le progrès, leur ont valu l'estime des groupements sociaux que n'aveugle pas la haine, et des pouvoirs publics eux-mêmes. Et, au milieu de ce chaos des doctrines et du bouillonnement des passions qui caractérisent le monde social contemporain, le Syndicalisme chrétien nous apparaît comme charge par l'Eglise de donner au monde du travail la doctrine sociale, l'organisation et l'esprit qui le sauvent, triple message qu'il serait intéressant et utile d'exposer plus longuement.

Puissent les Catholiques de France toujours mieux comprendre et mieux aimer les directions si lumineuses et si opportunes que nous donnent les Pontifes romains sur ce grave problème !

Cardinal VERDIER,  
Archevêque de Paris.

## 1931 n'est plus...

Sa disparition a fait pleuvoir sur toutes nos organisations syndicales, syndicats, unions, fédérations, confédération, des nuées de vilains petits papiers, qui ont fait débours beaucoup d'argent.

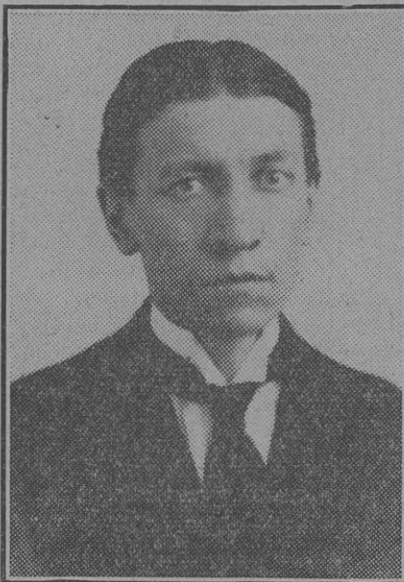
Plusieurs de nos organisations ont dû faire des emprunts pour faire face à leurs obligations.

Cela ne se serait pas produit si chacun de nous avait fait son devoir en temps voulu, le moindre de ses devoirs : payer sa cotisation.

Bon nombre de nos frères et sœurs de travail souffrent à cause de cela. Nous aurions pu les aider si nous n'avions pas tant tardé à nous mettre en règle.

Il dépend de nous que leurs souffrances soient soulagées. Hâtons-nous de payer nos cotisations en retard. Tarder encore serait négligence coupable.

LE MESSENGER SYNDICAL  
offre à ses Lecteurs et Amis  
Ses meilleurs Vœux  
pour la Nouvelle Année



Jules MENNELET

Le dévoué Secrétaire général adjoint de la C.F.T.C., qui, à deux reprises successives, ces temps derniers, est venu donner son appui à notre Union Régionale, à propos des conflits du Longeron et de Saint-Nazaire.

## Les Salaires et la crise de chômage

« S'il y a une crise économique, c'est parce que les salaires sont trop élevés : baissions les salaires et les affaires reprendront ». Voilà le raisonnement simpliste que l'on entend parfois et qui repose souvent sur une véritable ignorance.

Un maître de conférences en sciences économiques à l'Université d'Oxford (Angleterre), M. Cole, fait bonne justice de ce faux raisonnement, dans un mémoire adressé à la Commission du Chômage du Bureau International du Travail.

Raisonnons un peu. S'il y a une crise actuellement, est-ce parce que les prix sont en hausse et qu'il faut les baisser par une compression des prix de vente, afin de les mettre à la portée du public ? Ce n'est pas exactement cela, puisque la crise correspond avec une période mondiale de baisse des prix ! Nous sommes, bien entendu, partisans d'une baisse des prix, mais par la réduction des bénéfices exagérés, tout en protégeant les salaires, car ce n'est qu'ainsi que pourra être assurée une plus large consommation, l'un des moyens de ranimer les affaires.

Ce qui est certain, c'est que, dans la concurrence mondiale beaucoup d'industriels ont une tendance à faire descendre leurs prix au-dessous de ceux de leurs concurrents et, pour cela, à baisser les salaires. Mais comme les autres sont tentés d'en faire autant, les conditions de la concurrence redviendraient les mêmes, et le chômage se développerait plus encore, car on aurait réduit le pouvoir d'achat des masses.

Comme le signale l'Information Sociale, à l'occasion de l'étude de M. Cole, « on devrait donc avoir recours à la réduction des taux de salaires, non en premier mais en dernier lieu seulement. Si les pays voulaient coopérer en vue d'accroître le pouvoir d'achat des ouvriers, au lieu de rivaliser pour le réduire, il y aurait beaucoup plus d'espoir de voir la dépression vaincue et la puissance de production employée pleinement selon une base raisonnable d'échange mutuel international ».

Et c'est pourquoi il ne faut pas, à propos des difficultés actuelles, accuser d'abord les salaires, tandis qu'il y a bien d'autres causes à la crise.

Louis BLAIN.

## L'Internationale Syndicale Chrétienne et les conséquences de la crise économique pour les Travailleurs

La Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens (I. S. C.) a tenu, les 14 et 15 décembre 1931, à Königswinter (Allemagne), sous la présidence de M. Bernard Otte, Berlin, une session de son Conseil comprenant des délégués des centrales nationales affiliées et des Internationales professionnelles.

Le Conseil s'occupa, sur la base des rapports des divers pays, des conséquences de la crise économique mondiale sur la situation des travailleurs.

Il précisa son attitude dans la résolution suivante :

La Crise Economique Mondiale et la situation des Travailleurs

Le Conseil de la Confédération Internationale des Syndicats chrétiens,

Après avoir examiné au cours de sa réunion des 14 et 15 décembre 1931, les répercussions de la crise économique mondiale sur la situation des travailleurs,

Constate :  
Que l'une des premières conséquences de cette crise a été, dans tous les pays atteints, une pression exercée en vue d'abaisser le niveau de vie des travailleurs, tant par une réduction des salaires que par la suppression ou la diminution des prestations sociales ainsi que par une restriction des mesures de protection ouvrière ;  
Que cette situation ainsi imposée aux travailleurs ne résulte pas nécessairement des différences constatées entre les conditions d'existence dans les divers pays, car les compressions ont touché même des centres industriels où le niveau de vie était déjà très bas ;  
Que, dès à présent, dans tous les pays où on a procédé à des diminutions de salaires, qui n'ont pas été accompagnées de baisses équivalentes des prix, les conditions de vie des travailleurs ont subi un réel amoindrissement qui, en restreignant le pouvoir d'achat de la plus nombreuse des classes sociales, a contribué à aggraver la crise économique plutôt que de la combattre.

En outre, la misère provoquée par la réduction des conditions de vie entraîne une dépression morale qui pousse à un radicalisme excessif.

Le Conseil s'élève contre de tels procédés, souvent utilisés par des groupements d'employeurs qui abusent du chômage pour imposer aux ouvriers des conditions de travail que ne justifie pas la concurrence internationale, habituellement invoquée.

Il insiste pour que soit reconnu aux organisations syndicales le droit de contrôler le prix de revient et les éléments qui le constituent lorsque les employeurs veulent réduire les salaires.

Le Conseil de la C. I. S. C. fait appel aux gouvernements :

Pour que ceux-ci n'encouragent pas la politique de la baisse des salaires ;  
Pour qu'ils sauvegardent les conventions collectives contre des modifications arbitraires qui compromettent cette institution si importante pour la paix sociale ;  
Pour qu'ils garantissent aux chômeurs, par l'assurance-chômage et tous autres moyens utiles, un niveau de vie convenable, de nature à les préserver, eux et leur famille, de la misère ;  
Pour qu'ils maintiennent la législation sociale et appliquent rigoureusement les conventions internationales ratifiées.

En vue d'éliminer les conséquences désastreuses qu'entraîne le chômage, le conseil de la C. I. S. C. réclame que des efforts soient tentés, par voie de conventions internationales ou d'accords entre les organisations patronales et ouvrières pour réduire la durée du travail ou par tout autre moyen approprié de procurer de la besogne au plus grand nombre possible de chômeurs.

Le Conseil de la C. I. S. C. confirme les résolutions adoptées dans les assemblées et congrès antérieurs relatives au règlement définitif des dettes de guerre, demande aux Etats de renoncer à la politique désastreuse qui tend à l'autarchie économique et qui se manifeste par le relèvement des tarifs douaniers, les contingents et autres mesures protectionnistes, pour s'orienter enfin vers une collaboration économique internationale qui rendrait au monde entier la confiance, sans laquelle la crise ne pourra être surmontée. Cette collaboration doit tout autant aboutir à faciliter les échanges entre les pays industriels qu'à créer et organiser de nouveaux marchés.

Le Conseil invite la classe ouvrière chrétienne de tous les pays à renforcer et développer le syndicalisme chrétien qui constitue le moyen le plus efficace par lequel les travailleurs peuvent par eux-mêmes défendre leurs intérêts, non seulement dans le but de préserver les classes laborieuses contre des mesures qui supprimeraient les avantages obtenus par plusieurs décades d'action syndicale, mais encore pour influencer l'opinion publique des divers pays selon le programme de la C. I. S. C., afin que toutes les nations comprennent que ce qu'elles ne peuvent atteindre isolément, elles l'obtiendront d'un commun accord : à savoir, l'assainissement de l'économie mondiale dans l'esprit de la paix.

Le Conseil consacrera une attention spéciale aux questions actuelles du travail féminin, sur lesquelles la commission du travail féminin de la C. I. S. C. présente des suggestions, qui seront examinées à une conférence spéciale pour le travail féminin et au congrès même.

D'où et déjà, le Conseil adopta la résolution suivante :

La Crise Economique Mondiale et le Travail féminin

La Confédération Internationale des Syndicats chrétiens estime que, dans l'étude des causes et des répercussions de la crise, la question des conditions du travail des femmes revêt une importance particulière qui mérite de retenir l'attention des organisations syndicales.

En effet, l'élimination, rendue possible par la rationalisation, de nombreux travaux réclamant de lourds efforts physiques, la différence trop souvent injustifiée de la rémunération du travail féminin en comparaison du travail masculin de valeur égale, l'offre abondante de la main-d'œuvre féminine provoquée par la crise font que l'on donne la préférence à cette main-d'œuvre plutôt qu'à la main-d'œuvre masculine.

C'est pour ces motifs que dans l'étude des mesures propres à rétablir l'équilibre économique, il convient de ne pas perdre de vue les phénomènes visés ci-dessus, notamment la rémunération du travail féminin et ses répercussions sociales et économiques.

Le Conseil s'occupe ensuite de l'Organisation Internationale du Travail, de sa tâche et de ses possibilités en temps de crise. M. H. Henseler, du Bureau International du Travail (Genève), présente un rapport sur cette question.

Le Secrétaire général, M. P.-J.-S. Sarrarens (Utrecht), rapporta ensuite sur la situation actuelle du mouvement syndical chrétien. Dans quelques pays, la crise provoque un arrêt ou un recul des effectifs, alors que dans d'autres on peut constater de grands progrès.

Les effectifs du mouvement international chrétien ont augmenté au cours de la dernière année.

Le cinquième congrès de la C.I. S. C. aura lieu en juin 1932, à Anvers.

## Nos Syndiqués de Poitiers gagnent leur 4<sup>e</sup> siège de Conseillers Prud'hommes

Première Catégorie :		
Prét (C. F. T. C.)	1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>e</sup> tour
Dubois (C. G. T.)	125 voix	108 voix ELU
	32 voix	32 voix
Deuxième Catégorie :		
Augereau (C. F. T. C.)	36 voix	40 voix ELU
Chauveau (C. G. T.)	30 voix	37 voix

Nos amis, en présentant leurs candidats, avaient rappelé ainsi l'action des syndicats chrétiens de Poitiers et celle de leurs élus au Conseil des Prud'hommes, section commerce :

Par trois fois depuis 1923, qu'à la suite de nombreuses démarches de nos groupements syndicaux, une section du commerce fut créée au Conseil de Prud'hommes, les employés de commerce et d'industrie de Poitiers, répondant à notre appel, ont accordé leur confiance à nos candidats, affirmant ainsi leur sympathie aux seuls syndicats poitevins d'Employés de Commerce.

strictement professionnels, nos groupements poursuivent leur œuvre de défense des intérêts professionnels. Après avoir obtenu en Conseil d'Etat gain de cause en 1924 contre deux grands magasins de Poitiers et fait signer un accord mettant fin à trop d'abus dont nos camarades étaient victimes, nos syndicats poursuivent devant cette haute juridiction et malgré les frais occasionnés un arrêté du Préfet de la Vienne lézant les intérêts de nos camarades des banques.

Poursuivant l'application rigoureuse des lois sociales existantes, nos camarades se devaient d'empêcher jusque dans le Conseil de Prud'hommes qu'il soit porté atteinte aux droits des employés. Par leur persévérance et l'autorité qu'ils ont su acquérir, ils sont parvenus à faire modifier les us et coutumes qui vous étaient défavorables.

## Poèmes inattendus

Nous avons reçu il y a quelques semaines, un délicieux volume de plus de deux cents pages, qui bien qu'« inattendu » ne nous a pas surpris le moins du monde, car nous connaissons déjà les multiples talents du Secrétaire général de notre Fédération d'Employés.

Combien parlent — ou écrivent — pour ne rien dire ? Parce que ça et là émergent de leurs œuvres quelques trouvailles de style ou quelque jeu d'esprit, certains auteurs, et, avec eux, un trop nombreux public se dispensent de placer l'art d'écrire, en vers ou en prose, sous le signe de la pensée et de l'émotion vraie.

Or, la perfection de la forme ou, plutôt, des lignes, n'est point tout. Il n'est, pour s'en convaincre, que de comparer, en peinture, la gaucherie non recherchée des primitifs et l'académisme de certains faiseurs de poncifs. L'art est du côté des premiers. De même, en littérature, un François Villon l'emporte aisément sur les plats et solennels versificateurs du XVIII<sup>e</sup> siècle.

« Les plus désespérés sont les chants les beaux », disait ce mauvais garçon de Musset. Nous croyons, quant à nous, que les chants d'amour, d'enthousiasme, de douleur acceptée et offerte, sont capables d'autant de beauté. Mais il est de toute évidence que la beauté ne va pas sans émotion.

L'émotion est loin d'être absente de ces « Poèmes Inattendus », ainsi dénommés parce que composés comme en marge du genre de vie que l'on connaissait, jusqu'alors, à leur auteur.

Donné à l'action sociale, celui-ci n'a pas, pour autant, négligé de repérer, afin de les méditer et de les interpréter à son tour, les thèmes fondamentaux et inépuisables de la vie, à la fois intime et rayonnante, de l'âme et du cœur.

Espoirs et découvertes de jeunesse, épreuves tôt venues et multiples, expériences à la fois rudes et revigorantes, sérénité humble, confiante, palpitante, de quelqu'un qui vit de la foi et qui croit à l'amour... on trouvera trace de tout cela dans ces « Poèmes Inattendus » fraternellement dédiés

A toutes celles et tous ceux  
Qui cherchent avant tout le royaume  
Et Sa Justice.

M. POIMBEUF. — POÈMES INATTENDUS. — Un volume in-16 Jésus de 212 pages, sur alfa mousse : 15 fr. ; franco, 16 fr. 50. (Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris (5<sup>e</sup>)).

Je crains moins pour le temple les furieux qui veulent le démolir que les fidèles qui ne songent qu'à leur potage devant le danger.

L. VEUILLOT.

Aie l'horreur de la journée perdue, c'est-à-dire de celle qui s'est écoulée sans qu'aucune bonne action ne soit venue l'illuminer.  
PIERRE L'ERMITE.

Si vous faites entrer un bon journal dans une famille, c'est comme un élixir de vie que vous y déposez.  
LACORDAIRE.

## Assemblée Générale des Conseillers de l'Union Régionale

LE 20 DÉCEMBRE 1931

La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de Georges Lucas, président de l'Union Régionale, assisté de Mlle Patarin, Secrétaire générale des Syndicats féminins d'Angers, et de M. Merlet, président du Syndicat des Employés de Cholet.

Après avoir souhaité la bienvenue aux délégués de nos divers syndicats régionaux, le président fait procéder à la réélection du bureau de l'Union Régionale (Art. 13 des statuts). Malgré son désir de passer sa charge à un nouveau Président, Georges Lucas est réélu président à l'unanimité.

Sont de même réélus nos camarades Buene, Foulon, Pressenac, Bachelier, Batard, Durfin, Bourcier, Nicolas, Beilleveire ; Miles Drouart, Cointet, Chiquet, Nicol, Weber, Craux. Sont élus comme nouveaux membres Mlle Gallais, et nos amis Moré et Nior-Baudry.

Le Secrétaire déclare ensuite que 38 syndicats sont représentés, sur 46, et qu'en plus assistent également à la séance 5 nouveaux syndicats (sur 6) non encore affiliés. Il donne ensuite lecture du compte-rendu de la dernière réunion, que l'Assemblée approuve.

## ACTIVITE SYNDICALE

Beilleveire passe ensuite en revue succinctement l'activité syndicale de la Région au cours des trois derniers mois.

Il dit le succès du tract « Ecrasons l'infâme », qui a permis de compter à ce jour 55 nouveaux abonnés de soutien, et les heureux résultats de la première année de gestion de la Mi-Côtière, dont les recettes atteignent plus de 23.000 francs, bien que le prix de pension complète ne soit que de 17 francs par jour.

dont les recettes atteignent plus de 23.000 francs, bien que le prix de pension complète ne soit que de 17 francs par jour.

La souscription pour la propagande ouverte par la C.F.T.C. se poursuit dans la région.

L'Union Nantaise a augmenté de 120 ouvrages nouveaux les volumes

VISITEZ A NANTES  
LES  
GRANDS MAGASINS

# DECRÉ

LES PLUS IMPORTANTS  
ET  
LE MEILLEUR MARCHÉ

# Les MESSAGES de notre RÉGION

## DANS NOS FAMILLES

### NAISSANCES

Nous avons été heureux d'apprendre la naissance de :

Anne-Marie Maillet, fille d'Alphonse Maillet, membre du Conseil du Syndicat des Ardouaisiers de Trélazé ; Simone Maugin, fille de Francis Maugin, du même Syndicat ; Michel Quéneau, fils de Mme Quéneau (Madeleine Poirier) du Syndicat de l'Habillement de Cholet ; Suzanne Bédouin, fille de Mme Bédouin (Suzanne Charbonnier), du Syndicat des Employées de Cholet ; Jacqueline Allard, fille de Mme Allard (Adrienne Himbert), du même Syndicat.

Marie-Anick Gratas, fille de Georges Gratas, du Syndicat du Livre, de Nantes.

Roseline Chevolleau, huitième enfant d'Alphonse Chevolleau, président de l'Union locale de La Roche-sur-Yon.

Nos vives félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux pour les bébés.

### MARIAGES

Nous avons eu la joie d'apprendre le mariage de Jeanne Guillaud, du Syndicat des Employées de Cholet, avec M. Paul Chauvière ;

Rachel Bourrasseau, du même Syndicat, avec M. André Fuzeau ;

Marcelle David, du Syndicat du Textile de Cholet, avec M. Léon Delouche ;

Madeleine Chevrier, du Syndicat des Employées de Nantes, avec M. Léon Chasteller (18 janvier).

Nos félicitations et nos meilleurs vœux aux jeunes époux.

### DECES

Nous avons eu la douleur d'apprendre le décès de :

M. Le Roch, père de Mlle Germaine Le Foch, du Syndicat des Employées de Nantes ;

Mme Lesage, mère de Mlle Marie Lesage, du même Syndicat ;

Mme Vve Guillou, belle-mère de notre camarade Guyomard, du Syndicat des Employées de Nantes ;

Mlle Renée Poilane, du Syndicat du Textile de Cholet.

Louis Genty, frère de Mlle Augustine Genty, du Syndicat de la Nouveauté, de Nantes.

A nos amis éprouvés, ainsi qu'à leurs familles, nous adressons nos vives et chrétiennes condoléances.

## CAISSE DU SOLDAT

La commission du Soldat s'est réunie le 16 décembre dernier.

Diverses questions furent traitées, notamment la représentation de chaque syndicat au sein de cette Commission, et l'envoi de l'allocation prévue pour les fêtes de Noël et du Nouvel An, à nos jeunes syndiqués sous les drapeaux.

Tous les syndicats masculins sont donc priés, les nouveaux, de nous faire connaître le nom de leur délégué titulaire et de leur délégué suppléant. Il est absolument nécessaire, pour la bonne marche de la caisse, que chaque syndicat soit ef-

fectivement représenté à chaque réunion de la Commission. Aussi les délégués titulaires devront-ils, en cas d'empêchement, prévenir eux-mêmes leur suppléant.

Des allocations ont été adressées à nos jeunes soldats : Yves Bodiguel, Henri Braud, Raymond Bouter, Louis Echappé, Amédée David et Rogatien Hochet.

## CERCLES D'ETUDES MASCULINS

Nous rappelons à tous nos syndiqués désireux d'être renseignés sur les questions syndicales et sociales, de façon à pouvoir à leur tour convaincre leurs camarades de la nécessité du syndicat et de l'excellence du syndicalisme chrétien, que nos cercles d'études ont lieu deux fois par mois, les deuxième et quatrième mercredis, à 20 heures, dans la salle de l'« Intersyndicale ».

Nous avons déjà eu le plaisir d'entendre, grâce au dévouement éclairé de M. l'abbé Belleil, qui nous sommes heureux d'assurer ici de notre bien vive gratitude, un historien très documenté des Corporations et de la situation du Travailleur avant leur apparition.

Nous verrons prochainement la période qui suivit l'abolition des Corporations par la Loi Chapelier en 1791 jusqu'à la promulgation de l'Immortelle Encyclique *Reverentium Novorum*, par Léon XIII, le 15 mai 1891.

Tous ceux qui aiment leur syndicat seront fiers de venir profiter des utiles enseignements qui leurs seront ainsi largement dispensés.

## SYNDICAT DE LA METALLURGIE

### LA SAINT-ELOI

Après sa belle réunion du 15 novembre, le Syndicat de la Métallurgie ne pouvait rester inactif. Il organisait le 6 décembre, à l'occasion de sa fête patronale la Saint-Eloi, une grande fête corporative qui fut en tous points réussie.

La journée avait débuté, comme il convenait, par une messe, en l'église de la Madeleine, au cours de laquelle M. l'abbé Chaignon, toujours dévoué aux œuvres sociales, prit la parole.

Tout en retraçant le panégyrique du Saint, il sut avec délicatesse montrer que nous devons, sans arrière-pensée, suivre l'exemple de saint Eloi, ouvrier d'élite, et d'une conscience professionnelle qui fit l'admiration de tous. « Si, dit-il, saint Eloi revenait parmi nous, il serait étonné des changements survenus au cours des siècles, et il serait doucement ému de voir aujourd'hui les ouvriers vivre si paisiblement du fruit de leur travail ».

Il montre enfin que du Ciel, saint Eloi doit-être fier d'être le patron des ouvriers chrétiens de la Métallurgie, et il retrace à l'assistance intéressée les réalisations des Syndicats Chrétiens pour apporter une aide à leurs camarades plantés sous le joug d'une société égoïste.

Après un banquet très réussi, une matinée récréative réunissait les fa-

milles des syndiqués, et leurs nombreux amis. Au cours de cette séance, Claude Bachelier, de sa parole si éloquentes et si persuasive, montra tous les remèdes qu'apporte à la situation des salariés le syndicalisme chrétien.

En somme très bonne journée qui fera histoire dans les annales du syndicat des métallos nantais.

Et maintenant merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée. Merci à tous nos amis qui ont bien voulu nous honorer de leur présence tant à la messe qu'à la séance de l'après-midi.

Vive la Saint Eloi ! et à l'année prochaine.

### ASSEMBLEE GENERALE DU 27 DECEMBRE

Le 27 décembre, les syndiqués étaient de nouveau réunis en Assemblée générale, pour étudier différentes questions d'une actualité brûlante. Après avoir entendu le magnifique exposé de notre camarade Chauve, Secrétaire du Syndicat de la Métallurgie de Saint-Nazaire, il émit les vœux suivants qui furent communiqués à la presse :

Le Syndicat de la Métallurgie et parties similaires (C.F.T.C.), réuni le dimanche 27 courant en Assemblée générale ordinaire, après avoir étudié diverses questions concernant notamment la diminution des salaires, et l'aide à apporter aux camarades atteints par la crise de chômage, considérant que les conditions de vie sont loin de s'améliorer :

1° S'oppose à toute diminution des salaires, et manifeste vivement le désir de voir dans les clauses du prochain bordereau une consolidation des salaires, en ce sens que les 30 % de boni minimum soient incorporés dans la taxe d'affûtage, et que des améliorations soient apportées au régime actuel d'allocations familiales dans la région ;

2° En vue d'apporter une aide matérielle efficace à tous les camarades chômeurs et susceptibles de le devenir, décide la création d'une Caisse Régionale de chômage, ouverte à tous les ouvriers Métallurgistes de la région ;

3° Afin d'alimenter la caisse de chômage qui vient d'être créée, l'on décide de porter la cotisation mensuelle à 5 francs. Après diverses autres questions, la séance fut levée vers midi.

### AVIS

Les chômeurs désirant toucher leurs allocations de chômage sont priés de faire viser leurs cartes, tous les jours, à la permanence, 6, rue de Bel-Air.

Il est rappelé qu'une permanence est tenue tous les mercredis soirs, de 6 h. à 7 h. 1/2.

## SYNDICAT DES CHEMINOTS

### REUNION DE PROPAGANDE DU 15 DECEMBRE

Le groupe de la Fédération des Syndicats Professionnels des Cheminots de Nantes-Etat, nouvellement formé, s'est réuni, pour la 1re fois, le 15 décembre.

Le camarade Niort, président du groupe, ouvre la séance. Il remercie bien vivement le propagandiste Grimault de Rennes d'avoir bien voulu répondre à l'appel qui lui avait été fait. Grimault répond en faisant part du plaisir qu'il éprouve de voir se constituer à Nantes-Etat un syndicat chrétien, qui, quoique faible au début, n'en prendra pas moins de l'importance dans l'avenir.

Il donne ensuite un compte-rendu très clair des revendications en cours et fait un exposé détaillé de l'action syndicale entreprise pour les faire aboutir. On y parla notamment de la question primordiale des salaires, du régime des retraites, des facilités de circulation, etc... L'unité syndicale fut également longuement commentée.

Grimault termine en disant que ce sont les principes purement chrétiens de la Fédération qui font leur force parmi le monde des cheminots, et invite chacun à faire la propagande nécessaire pour amener à nous le plus grand nombre de travailleurs.

### EXAMEN DE CONSCIENCE

At-je recherché des abonnements de soutien à mon journal ?

Ne faites jamais attention à la critique. Elle ne manque jamais et vient généralement des hommes faibles, qui se réjouissent de voir l'insuccès suivre l'action, parce que, de cette façon, ils trouvent la satisfaction de leur propre paresse.

### EXAMEN DE CONSCIENCE

N'ai-je négligé de faire un peu de propagande auprès de mes compagnons de travail ?

Mgr IRELAND.

### EXAMEN DE CONSCIENCE

N'ai-je recherché de la publicité pour mon journal ?

**OPTIQUE de PARIS**  
G<sup>o</sup>-PHARMACIE de PARIS  
Rue de la République  
Nantes  
Prix imbattable  
Lunettes  
Pinça-Mez  
Qualité-Précision  
Exécution  
des Ordonnances  
Réparations et  
Transformations

## SYNDICAT DES DAMES EMPLOYEES

### ASSEMBLEE GENERALE DU 6 DECEMBRE

Le 6 décembre, en la salle Saint-Michel se tint l'Assemblée générale annuelle à laquelle participait une très nombreuse assistance de syndiquées et d'invitées.

M. le Chanoine Ménard, directeur des Œuvres diocésaines, président, assisté de M. l'abbé Aubert, Mlle Drouart, présidente ; Mlle Graff, Secrétaire générale de l'Union Centrale ; M. Mathorel, ces Messieurs de l'Union Nantaise, etc... Mme Binet, présidente de la Ligue patriotique des Françaises ; Mme Drilhon, vice-présidente de l'Association Nantaise et M. Roustain, expert-comptable, avaient tenu eux aussi à nous témoigner par leur présence leur grande sympathie.

Au début de la réunion Mlle Drouart remercia les personnalités présentes, souhaita la bienvenue à Mlle Graff que les syndiquées nantaises sont toujours heureuses de revoir et d'entendre et présenta les excuses de ceux de nos amis retenus par diverses circonstances.

Ensuite Mmes Leriche et Cizeau donnèrent lecture des rapports moraux et financiers habituels. Rapports montrant les travaux de l'année au point de vue de l'action professionnelle, sociale, familiale. A remarquer la grande vitalité des cours du soir ainsi que de ceux du jour nouvellement créés ; les cercles d'études mensuels consacrés cette année à l'étude des professions féminines ; le Pèlerinage de la France du Travail à Rome auquel le Syndicat fut si bien représenté grâce à l'aide de la Ligue Patriotique des Françaises ; le service de Placement s'applique malgré la crise économique actuelle à procurer des situations aux syndiquées ; enfin la jouissance de la Mi-Cotière pendant l'époque des vacances si appréciée de celles qui ont eu le bonheur d'en bénéficier.

Après une remise de médaille à M<sup>me</sup> Pavin, 1re lauréate de la Société de Comptabilité de France, Mlle Graff exposa le rôle social de la femme, dans la famille d'abord, dans la profession, dans la société même. Conférence pleine d'enseignements et très goûtée de tous, qu'il nous faut mettre en pratique chacun dans notre petit cercle pour être la vraie syndiquée catholique sociale que nous devons être.

Enfin la réunion se termina par les élections permettant de procéder au renouvellement du tiers des membres du bureau, lesquels membres ont été réélus et de remplacer 3 démissionnaires. Ont été élues à la place de ces derniers ; Mlle Marie Clergeau, syndiquée depuis 12 ans ; Mlle Marguerite Levrot, ex-présidente des Hermine et Mlle A. M. Guibéneuf, professeur de l'Enseignement Ménager aux Cours Professionnels.

Le dimanche 20 décembre, de nouvelles élections permirent la constitution du bureau pour l'année 1932 comme suit : Présidente : Mlle Drouart ; vice-présidentes : Mmes Poupart et Nicol ; Secrétaires : Mmes Leriche et Chevrier ; Trésorières : Mlle Cizeau et Mme Pavin.

### FETE PATRONALE

Le Syndicat des Dames Employées s'apprête à fêter solennellement sa patronne Sainte Geneviève, le 24 janvier prochain.

A cette occasion, les dirigeantes ont pu assurer le concours de M. Ligoit, dont la causerie a été si goûtée et à deux ans. L'éminent écrivain et conférencier parlera de « Lectures », sujet qui ne peut manquer d'attirer toutes nos syndiquées, qui constituent une élite toujours désireuse de se perfectionner moralement et intellectuellement.

A l'issue de la causerie aura lieu une séance récréative qui promet d'être fort attrayante. Cette séance sera gratuite. On pourra faire numéroté ses places pour la somme de 1 franc à partir du 16 janvier à la Permanence, 6, rue de Bel-Air.

### EXAMEN DE CONSCIENCE

At-je recherché de la publicité pour mon journal ?

## SYNDICAT DES OUVRIERES A DOMICILE

### ASSEMBLEE GENERALE DU 6 DECEMBRE

Le 7 décembre se tenait salle Léon XIII l'Assemblée générale du jeune Syndicat des Ouvrières à domicile. Après les souhaits de bienvenue à Mlle Graff qui, de passage à Nantes, avait bien voulu accepter de faire une causerie, lecture des rapports fut

## FAITES TOUS VOS ACHATS A

**LA CHAUMERAINIE**

Tél. 123.28

NANTES  
R. C. 553

Tél. 123.28

SAINT-NAZAIRE  
R. C. 553

# COMPAGNIE FRANÇAISE

15, rue du Calvaire — NANTES

RAYONS DE TISSUS  
TAILLEUR POUR HOMMES  
CONFECTIONS POUR DAMES

LES PLUS IMPORTANTS RAYONS DE

## TISSUS

9, Rue Boileau et 8, Rue du Chapeau-Rouge — NANTES

BONNETERIE-CHEMISERIE  
LINGERIE-CHAPELLERIE

donnée. Le rapport financier est fort satisfaisant pour un jeune Syndicat d'un an.

Le rapport moral montre l'activité déployée au cours de l'année pour procurer du travail aux ouvrières. Des sentiments de reconnaissance sont exprimés à Mme Belleval pour l'aide si précieuse qu'elle a apportée aux ouvrières démunies.

Dans une causerie trop courte au gré des auditeurs, Mlle Graff parle du chômage qui sévit actuellement et touche profondément le travail à domicile. Malgré cela dit-elle il faut maintenir les prix et ne pas accepter de travail à prix trop réduit. Il faut qu'il y ait entente pour cela. Donc nécessité du Syndicat, et d'un Syndicat à fort effectif. Travaillons-y.

Ensuite M. Lucas, président de l'U. R. et Directeur de la Caisse Mutuelle familiale fit un exposé clair et précis de certains points de la Loi des Assurances Sociales.

Il engagea fortement les Ouvrières à s'inscrire elles-mêmes à la Caisse Mutuelle familiale. L'auditoire a fort goûté ses explications si nettes. Qu'il en soit ici vivement remercié.

Enfin la réunion se termina par les remerciements de Mlle Favreau, présidente. M. Belleval a droit à une large part de ces remerciements pour l'appui moral qu'il donne aux ouvrières.

**EXAMEN DE CONSCIENCE**  
Ai-je passé mon journal à un camarade susceptible de se syndiquer ?

### SECTION INTERSYNDICALE DE SAINT-PAUL

#### CONFÉRENCE

Le jeudi 3 décembre dernier, la section de Saint-Paul de l'Union Nantaise des Travailleurs Chrétiens donnait sa première Conférence dans la salle paroissiale. Malgré le mauvais temps, un bon auditoire avait répondu à l'appel du Syndicat. Après la présentation du conférencier par le camarade Corion, Claude Bacheller, délégué ouvrier de l'Union Régionale, dans une superbe conférence, nous parla de la noblesse du travail, des Syndicats Chrétiens et des encycliques des Papes Léon XIII et Pie XI. Les nombreux applaudissements pendant la conférence et les nouvelles adhésions reçues depuis, nous sont de bon augure pour la réussite du mouvement syndical dans la paroisse de Saint-Paul.

Une partie concert très réussie, grâce au dévouement des syndiqués et d'artistes s'intéressant à la section, termina la soirée.

Nous rappelons que la section compte des membres des Syndicats suivants :

Employés, Ameublement, Métallurgie, Cheminots.

Les résultats déjà obtenus nous permettent d'espérer que le mouvement syndical chrétien dans notre Paroisse ira désormais sans cesse en s'accroissant.

Camarades, dites-le autour de vous.  
LE SECRÉTAIRE.

**EXAMEN DE CONSCIENCE**  
N'ai-je pas négligé de faire connaître au syndicat les emplois vacants ?

### SAINT-NAZAIRE

#### SYNDICAT DE LA METALLURGIE

#### Bordereau des salaires

#### POSITION DES SYNDICATS CHRÉTIENS

L'accord ne s'étant pas réalisé entre représentants patronaux et délégation ouvrière (cégétiste) au cours des travaux de la commission mixte (sauf pour refuser la collaboration des syndicats chrétiens), le syndicat cégétiste, dans une réunion privée, décide d'organiser une manifestation à fixer par le Conseil syndical.

Or, le 10 décembre, à l'embauche de 13 heures, le Secrétaire de la Bourse du Travail invitait, par tracts, les ouvriers à ne pas prendre le travail, le vendredi matin, pour manifester une demi-journée. Le Syndicat Chrétien avait prévu la chose. Écarté systématiquement de la commission mixte, ignorant donc officiellement les invitations patronales, dont la délégation ouvrière ne rendit compte qu'en réunion privée, notre bureau syndical

estimait n'avoir pas à suivre un mot d'ordre aussi arbitraire, susceptible d'ailleurs de déclencher un mouvement plus grave. Des tracts distribués le soir même, firent connaître notre point de vue aux ouvriers nazairiens : « nous ne suivions pas ce mot d'ordre lancé en dehors de nous, et sans consultation préalable de la masse des ouvriers ». C'était net.

Vendredi 11, nous reprîmes le travail tendis qu'à la Bourse du Travail, Confédérés et Unitaires s'affrontaient sans résoudre le moins du monde le problème alors posé.

Samedi 12, les patrons affichent la diminution dans les ateliers, diminution dont l'importance dépasse toutes les prévisions, et atteint 10 % des salaires.

Le 13, notre conseil syndical, considérant que les décisions patronales, désormais officielles, imposent une réduction des salaires vraiment exagérée, décide de se joindre à l'ensemble des ouvriers, pour protester contre ce fait. Devant la gravité de la situation, le Conseil réclame l'appui d'un membre du bureau fédéral.

Mennelet, Secrétaire adjoint à la C. F.T.C., désigné à cet effet, fut notre porte-parole dans la réunion publique organisée le 16 à la Bourse du Travail. Mennelet dit d'abord l'impossibilité pour un catholique sincère d'adhérer à la C.G.T., organisation foncièrement anti-chrétienne. Puis s'adressant aux inorganisés, il les adjure d'entrer au syndicat de leur préférence. Avec beaucoup de clarté, il montre comment les syndicats peuvent, loyalement s'unir pour défendre des revendications intéressantes à l'ensemble de tous les ouvriers. Bien que très applaudi par l'assemblée, notre camarade vit le Secrétaire de la Bourse refuser une fois de plus toute collaboration avec les syndicats chrétiens. On se demande vraiment quel motif invoué incite cet homme à entretenir ainsi dans les rangs ouvriers, une division particulièrement néfaste en ce moment.

Les syndicats chrétiens s'abstiennent dans les votes qui suivirent. Les ouvriers présents acceptèrent en majorité les méthodes d'action préconisées par le Syndicat confédéré, savoir : 1° une grève perdue d'une demi-heure pour le 18 ; 2° une grève de 24 heures avec envoi d'une délégation près des Pouvoirs Publics si les pourparlers n'étaient pas renoués.

À la suite d'une fausse manœuvre des délégués cégétistes, la manifestation d'une demi-heure reste sans résultat aux Chantiers de Penhoët. Dans d'autres chantiers elle fut suivie de sanctions. La grève de 24 heures fut fixée au 22 décembre.

En ce jour les syndiqués chrétiens réunis en Assemblée générale, estimant inutile toute nouvelle démarche en vue de provoquer une collaboration effective avec le syndicat confédéré, désignent une délégation, qui, conduite par Belleval, fut chargée de présenter leurs desiderata aux Pouvoirs Publics.

Après la délégation cégétiste, les représentants du syndicat chrétien comparurent, à M. le Sous-Préfet, accompagné de M. l'Inspecteur du Travail, les vœux de leurs camarades : reprise des pourparlers entre les représentants patronaux et les mandataires de tous les ouvriers en général. Dans la circonstance, le syndicat chrétien, organisation légalement constituée, demande à être représenté directement à la commission mixte, comme cela se pratique en maints régions. Le syndicat proteste d'autre part contre la diminution imposée et en discute les principaux points. En particulier, les marchandages déjà comprimés à l'excès ne peuvent être réduits davantage sans graves dommages pour tous. Si par impossible quelque diminution doit être appliquée, nous demandons qu'une majoration des Allocations familiales rétablisse l'équilibre déjà précaire du budget des pères de familles.

M. le Sous-Préfet s'engage à présenter notre requête aux représentants patronaux. Toutefois il reste sceptique sur le résultat de cette démarche qui, en effet, se heurtera à l'intransigence patronale.

Dans ces conditions, le Syndicat chrétien, écarté des débats par les patrons et le Secrétaire de la Bourse du Travail, étonnamment unis sur ce point, décline toute responsabilité.

Cependant, confiant dans l'avenir, il reste persuadé qu'un jour prochain verra mûrir les fruits d'une action qui peut sembler stérile aujourd'hui.

Mes camarades, ce jour dépend de nous. Nous sommes minorité sans doute : soyons du moins minorité disciplinée, agissante. Ne nous laissons pas remorquer par nos militants,

mais soutenons-les, poussons-les plus avant. A vous camarades inorganisés, disons leur inconscience, et montrons leur devoir. Devant la baisse de leurs salaires ils se sont dressés péniblement surpris. Mouvement tardif et sans portée. On ne sauvegarde pas ses droits par une manifestation d'un jour. C'est là le rôle de l'organisation syndicale. Elle s'y emploie selon les moyens que nous lui donnons. Rendons-là donc forte en y amenant ces camarades qui n'ont su que gémir quand il fallait agir.

Et alors, conscients d'avoir bien servi notre cause nous sentirons un peu plus de sécurité pour demain.

J. TERRIEN.

**EXAMEN DE CONSCIENCE**  
Ai-je régulièrement assisté aux réunions ?

#### LES INDUSTRIELS MAINTIENNENT LEURS DÉCISIONS

Mardi 29 décembre, à l'Eden, le Secrétaire de la Bourse du Travail donna aux ouvriers un compte-rendu des démarches faites auprès des Pouvoirs Publics à Paris par la délégation cégétiste.

Il ressort de ces entretiens que les Pouvoirs Publics ne sont pas hostiles au point de vue ouvrier par contre les industriels se refusent à toutes concessions.

Jouissance envisagée des trois solutions au conflit actuel : 1° l'arbitrage ; 2° l'acceptation de la diminution ; 3° la grève. Comme toujours celui-ci ne prend pas position et laisse aux ouvriers le soin de décider eux-mêmes se retranchant ainsi derrière l'avis de la majorité. Position facile mais combien peu courageuse.

Les syndiqués chrétiens n'assistèrent pas à cette réunion, ils n'y étaient d'ailleurs pas invités. Cependant notre camarade Baffé s'offrit de tenter l'expérience. Il s'en fut donc à l'Eden, accompagné d'un bon camarade cégétiste. Pour un ardent militant, il est difficile, surtout dans une réunion syndicale, de n'être qu'un auditeur, aussi ce qui devait arriver... arriva. Avant le vote, notre camarade demanda et obtint la parole.

« Je m'étonne, dit-il, que vous n'ayez pas explicitement fait appel à l'ensemble des ouvriers pour juger une situation aussi grave. L'invitation à cette réunion laisse croire en effet que celle-ci n'est réservée qu'aux seuls syndiqués confédérés ». Venant aux trois solutions envisagées, il ajoute : « Etant donné la crise économique, la grève à l'heure actuelle serait inopportune et par conséquent inopérante. L'arbitrage est la seule solution raisonnable et les syndiqués chrétiens opteront pour celle-ci ».

Tel est le résumé de la courageuse intervention de notre ami. Les résultats du vote, montrèrent qu'il fut compris. En effet près de 400 ouvriers se prononcèrent pour l'arbitrage, une trentaine pour la grève, enfin une dizaine pour l'acceptation pure et simple des diminutions.

La situation est donc toujours aussi grave. À la date du 27 décembre, les industriels ont mis en application la totalité des diminutions prévues. Reviendrons-ils sur leurs décisions. Espérons-le.

De son côté notre fédération est entrée en pourparlers avec le ministre du travail. Ceux-ci sont en cours, nous en donnerons les résultats lors des réunions générales.

**EXAMEN DE CONSCIENCE**  
Ai-je suffisamment fait connaître mon syndicat ?

EXTRAIT du compte-rendu de la réunion du Conseil du 29-12-31.

Le trésorier rappelle aux ouvriers débouchés pour manque de travail, d'avoir à demander à leurs employeurs un *Certificat attestant ce fait* : cette pièce étant absolument nécessaire pour bénéficier des fonds municipaux de chômage.

D'autre part, les chômeurs nazairiens doivent tous se présenter à la Bourse du Travail, munis de leur *carte de chômage* pour participer aux indemnités supplémentaires de chômage. Celles-ci sont le produit des souscriptions organisées dans la ville, sous le contrôle de la municipalité.

Le Conseil étudie les statuts d'une caisse départementale de chômage, dont les avantages, s'ajoutant à ceux de la caisse fédérale, seraient particulièrement appréciables en ces temps de crise.

Pour ce fait, il envisage l'augmen-

tation de la cotisation mensuelle qui serait portée à 4 francs, à partir de janvier 1932, car il ne doute pas que les syndiqués, soucieux de voir leur organisation paraître ses services, ne votent cette augmentation au cours des réunions générales de janvier.

Ces réunions sont fixées comme il suit, pour chaque section :

Saint-Malo-de-Guersac, le 10-1-32, à 9 heures.  
Trignac, le 10-1-32, à 11 heures.  
Saint-Joachim, le 17-1-32, à 8 h. 1/2.  
Méan, le 24-1-32, à 9 heures.

Saint-Nazaire, le 31-1-32, à 9 h. 1/2.  
Etant donné l'importance de ces réunions, dont l'ordre du jour est particulièrement chargé, nous ne doutons pas que chacun fera l'impossible pour y assister.

Pour le Conseil syndical,  
J. TERRIEN.

### Souhaits pour 1932

Au début de chaque année l'usage est d'offrir vœux et souhaits aux parents et amis. Permettez, chers syndiqués, de vous offrir les miens.

Je souhaite :

Au Syndicat des dames employées et ouvrières : un sempiternel et harmonieux accord avec Monsieur le Député-Maire.

A VILLENEUVE, Président de l'Union Locale : le poste de secrétaire-adjoint à la Bourse du Travail (veu de son ami Jouissance : « Viens donc avec nous ! »)

A BODARD, Président des Employés : une veste... à son prochain adversaire.

A RADIN, secrétaire de l'Union locale : une maison syndicale.

A LOLLICART, trésorier de l'U. L. : une caisse bien garnie pour le prochain Congrès régional.

A TOURNABIE, Président des Métallurgistes : le retour parmi ses administrés.

A MEIGNEN, vice-président : des visites plus fréquentes.

A CHAUVÉ, secrétaire : l'entrée à la commission mixte et la présidence de la délégation ouvrière.

A TERRIEN, secrétaire-adjoint : un dactylo... légitime pour la copie des rapports qu'il rédige avec tant de brio.

A REIGNIER, trésorier de l'assurance dans la publication de ses bilans.

A BEURREL : une place de chef Taylor.

A CROCQ : la barbe à Lorulot.

A tous les syndiqués : une éloquence persuasive pour le recrutement de nouveaux adhérents.

G. GRATIGNE.

**EXAMEN DE CONSCIENCE**  
Qu'ai-je fait de sérieux pour mon syndicat ?

### ANGERS

#### SYNDICAT DES EMPLOYÉS

##### UN GESTE GÉNÉREUX

Nous ne voulons pas taire plus longtemps le geste généreux accompli par un de nos anciens camarades, obligé par un changement de situation à quitter le Syndicat.

Ce geste ? le don d'un terrain situé dans le Parc de la Haye, habituellement appelé la « Suisse Anglaise », pour servir de lieu de repos aux syndiqués et à leur famille. Ce terrain est situé dans l'emplacement le plus pittoresque du Parc, au-dessus du vallon dans lequel serpente le Bignon.

Nous aurions été heureux de publier le nom du généreux bienfaiteur, mais sa modestie a posé comme condition l'anonymat le plus complet. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de la sincère reconnaissance de ceux de nos syndiqués et de leurs familles qui pourront profiter du calme de la campagne chez eux.

Souhaitons que ce geste ait des imitateurs et que dans un avenir pro-

chain, de généreux dons permettent la construction d'une maison de repos pour ceux qui n'ont pas les loisirs ou les moyens de se rendre à la mer ou à la montagne.

Et maintenant que ceux qui ont la semaine anglaise mettent leur bonne volonté pour l'aménagement et l'embellissement de ce terrain, au qu'il faut beau temps nous puissions fêter l'inauguration.

A. R.

Un concours est ouvert pour la dénomination de ce terrain. Envoyer les suggestions au Président ou au Secrétaire.

### SYNDICATS FEMININS

2, rue Pasteur - Angers

#### COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES JEUNES DU 15 NOVEMBRE 1931

Le 15 novembre eut lieu notre 2<sup>e</sup> Assemblée générale qui groupa 42 jeunes J.E. nous y lut un rapport sur la « Tutelle jociste ». Ensuite, la discussion s'engagea sous la direction de la Présidente M. D. Chacuné émit sa pensée et de nombreux faits furent cités qui confirmèrent ce qu'on nous avait exposé dans ce rapport. C'est-à-dire : que la protection qui entoure les jeunes cesse dès qu'elles quittent leurs familles et l'école, et qu'au moment où elles en auraient le plus urgent besoin, dans les débuts de leur vie de travail, elles se trouvent sans défense et sans soutien.

Les jeunes présentes, compritrent leur devoir. Elles ne seront pas de celles, qui par manque de générosité et de courage, les laisseront sans affection et sans amis.

Elles s'efforcèrent d'être pour elles des sœurs, des petites mamans, de faire d'elles de bonnes professionnelles et de leur créer une atmosphère meilleure d'où s'épanouira à l'aise leur cœur de jeunes et où elles pourront réaliser leur destinée humaine. L'entraide et l'amitié qui les unit se manifesteront plus particulièrement vis-à-vis des jeunes et elles travailleront à sauvegarder leurs intérêts religieux, moraux et matériels.

A. R. nous dit ensuite un mot sur l'Épargne. Un petit service jociste rattaché à la Caisse « La Ruche » fonctionne très bien. On y reçoit les plus petites économies. Il est utile d'épargner en vue des vacances, en prévision de la maladie, pour son futur foyer.

Une séance récréative, au cours de laquelle des vœux sur Rome et des notes de voyage sur le pèlerinage du Travail nous furent communiquées. Incessamment vivement les Jeunes assistantes, et les chansons et monologues terminèrent gaiement cette soirée dont toutes gardent bon souvenir.

#### REUNION GÉNÉRALE DU 6 DÉCEMBRE

Le dimanche 6 décembre à eu lieu notre réunion générale.

Les nouvelles adhérentes n'étant pas très documentées sur la question syndicale, Mlle Patrin en dit un exposé : son but, organisation, son rôle, l'influence qu'en résulte, la nécessité de s'instruire afin de travailler à son développement.

Elle nous rappelle la nécessité de s'inscrire aux divers cours afin de devenir de bonnes professionnelles ; elle nous signale l'utilité du paiement régulier des cotisations, puis nous parle du Conseil Supérieur du travail, du Conseil des Prud'hommes et de l'utilité de voter aux élections prud'homales.

Enfin, elle dit la grande nécessité de s'instruire, car la grande préoccupation du Syndicat est de développer le sens social de ses membres.

Cette causerie nous a mis devant les yeux la responsabilité que nous avons les unes les autres et nous a fait comprendre les avantages du Syndicat. Nous avons senti que le Syndicat n'était pas seulement une administration, mais une famille où toutes les syndiquées devaient chercher à se connaître, à s'encourager comme des sœurs.

Désormais lorsque nous entendrons résonner à notre oreille l'objection courante : A quoi vous sert le Syndicat ? Quels avantages matériels avez-vous obtenus, êtes-vous plus heureuses, plus payées depuis que vous êtes syndiquées ? Saouons répondre : nous sommes d'abord des sœurs, d'idées, et si nous n'avons pas toutes, à l'heure présente, senti les bénéfices matériels, nous en avons

connu les principaux avantages, les avantages moraux, la confiance mutuelle, l'affection réciproque et le soutien moral qui, en résulte est un des plus grands bienfaits que le syndicat puisse procurer. Et puis, nous avons conscience de travailler pour nous seules, pour celles qui viendront après nous. Leur sort plus heureux sera la récompense de nos efforts.

Confiance dans l'avenir du syndicalisme chrétien : Aimons-nous mieux, aidons-nous plus.

Une syndiquée.

Le 17 novembre, M. le Maire d'Angers a nommé par arrêté Mlle Patrin, Secrétaire générale des Syndicats Professionnels Féminins, membre de la Caisse municipale de chômage.

Ouvrières, employées en chômage, même partiel, faites-vous inscrire à la permanence des Syndicats. Un atelier a commencé à fonctionner, ne craignez pas de venir demander tous les renseignements dont vous avez besoin.

Nous serions reconnaissantes à nos amies syndiquées qui ne sont pas en règle pour leur cotisation de réserver bon accueil aux collectrices qui vont leur rendre visite incessamment.

**EXAMEN DE CONSCIENCE**  
Où étais-je le jour de l'Assemblée Générale ?

### SAUMUR

#### Journée Sociale du 29 Novembre 1931

##### SEANCE DU MATIN

La séance est ouverte à 9 h. 15, devant une assez nombreuse assistance appartenant aux différents Syndicats de la Ville (Syndicats féminins, Syndicats des Vins Mousseux, Syndicat des Employés, Syndicat des Ouvriers Métallurgistes, Syndicat de l'École de Cavalerie). Elle est présidée par M. l'abbé Chalopin, Conseiller moral des Syndicats Chrétiens, assisté de M. Bidault, président de l'Union, Mlle Baugé, présidente du Syndicat des Dames Employées et de M. Chéreau, président du Syndicat des Vins Mousseux.

Mlle Baugé nous fait un rapport sur les salaires, rapport très détaillé et tout à fait au point.

La parole est ensuite à notre camarade Végier, qui a nous parler de la propagande. Il nous dit les principaux moyens de propagande : Propagande par tracts, affiches, Cercles d'Etudes, Journée Sociale, Congrès, Kermesse, Séance récréative, etc. Comme on le voit nous avons beaucoup de moyens à notre disposition.

À la suite de ce rapport, M. Bidault demande des noms pour avoir des propagandistes dans chaque quartier : notre ami R. Dray accepte pour le quartier St-Pierre ; Antoine Letourneux pour la Croix-Verte et St-Nicolas ; Bardou pour Bagnoux.

À 11 heures, il faut partir à la messe, dite à l'Eglise Saint-Pierre, pour les Syndicats Chrétiens, par M. l'abbé Moreau, professeur à l'Institut Saint-Louis. A l'évangile, le Sermon est donné par M. le Chanoine Moreau, curé de St-Pierre, qui nous parle de l'Eglise et des Syndicats.

##### SEANCE DE L'APRÈS-MIDI

La séance est ouverte à 13 h. 45 en présence d'une centaine d'auditeurs.

Nous étions très heureux d'avoir parmi nous M. le Curé de St-Pierre, ainsi que M. le Curé de St-Nicolas, qui avait mis gracieusement à notre disposition une salle du patronage.

M. Bidault donne la parole à M. Chéreau, qui nous fait l'historique du Syndicat des Vins Mousseux de St-Hilaire-Saint-Florent, qui fut fondé il y a 6 ans par un groupe de jeunes ouvriers Catholiques.

Ensuite M. Bidault souhaite la bienvenue à notre camarade Bacheller, propagandiste ouvrier de l'Union Régionale. Mais avant de lui donner la parole, M. Bidault nous parle de la C.F.T.C. : ce qu'elle est, son action. Il nous dit aussi quelques mots sur l'Union Locale : l'Union des Syndicats Chrétiens de Saumur et environs comprend 6 Syndicats :

1° Les deux Syndicats féminins, fondés en 1920 par Mlle Baugé, qui ont déjà fait beaucoup de travail ; l'Union Régionale de Nantes, M. Belleval, dont nous apprécions de

### A NANTES

La Grande Spécialité de BONNETERIE

## chez FRED

4, Rue du Calvaire

#### POUR GAGNER PLUS D'ARGENT

Le Guide Labor 1931 dont l'auteur a reçu la médaille de la Société Nationale d'Encouragement au Bien, a permis à des milliers de personnes d'augmenter leurs ressources en effectuant chez elles des travaux divers. Ce guide contient en effet 4.000 adresses de maisons joignant à Paris et en province du travail à domicile. Brochure explicative franco contre timbre. Éditions Labor, 108, La Rochelle.

#### ON DEMANDE

#### UN NOURRISSON

dans une famille de syndiqué. — S'adresser au bureau du journal.

#### A VENDRE D'OCCASION

un lot en très bon état de : 54 trompettes, 53 clairons, 4 caisses claires, 1 grosse caisse Simplex, 1 caisse scolaire, 1 paire de cymbales, 1 drapeau, etc. — S'adresser au bureau du journal.

#### service de placement, etc...

2° Le Syndicat des Vins Mousseux de Saint-Florent, fondé en 1925 ;

3° Le Syndicat de l'École de Cavalerie ;

4° Le Syndicat des Employés du Commerce, de l'Industrie et de la Banque ;

5° Le Syndicat des Ouvriers Métallurgistes.

La parole est ensuite à notre camarade Bacheller qui nous parle de la Noblesse et la Dignité du Travail. Il nous dit que le travail n'est pas une corvée, comme beaucoup croient. Il faut la collaboration des classes : capital et travail sont faits pour collaborer. Il faut la collaboration dans la justice : il ne faut pas que l'ouvrier soit traité indignement comme jadis les esclaves. Nous Catholiques, nous sommes fiers de nos Syndicats qui défendent vraiment l'ouvrier. Nous ne sommes pas des promoteurs de lune, ce que nous promettons nous le tenons ? Et pour finir, il nous dit quelques mots sur l'Union Régionale.

M. Bidault remercie Bacheller de sa très belle conférence. « Il a parlé avec le cœur d'un militant, dit-il, et sa venue à Saumur va porter ses fruits. Nous lui disons merci, et à bientôt le plaisir de l'entendre de nouveau ».

Le Secrétaire de l'Union,  
Maurice GUÉRIN.

**EXAMEN DE CONSCIENCE**  
Est-ce que j'aime à m'instruire des questions sociales ?

#### LISTE DES COMMERÇANTS DE SAUMUR ACCORDANT UN ESCOMPTÉ MM.

Menant, droguiste	10 %
Danvert, droguiste	10 %
Tous les pharmaciens	10 %
Viaud, bijoutier	10 %
Chardon, chapelier	6 %
Bouland, chapelier	6 %
Nouvelles Galeries	5 %
Palais des Marchands	5 %
Hainbault, chaussures	5 %
Bazar Daveau	5 %
Bazar Guérin, sur les ponts	6 %
Les charcutiers :	
Baudouin, rue de Tonnelle	10 %
Moreau, place St-Pierre	10 %
Bertrand, rue St-Nicolas	6 %
Vincent, sur les Ponts	6 %

### St-HILAIRE-ST-FLORENT

#### SYNDICAT CHRETIEN

des Employés et Ouvriers des Vins Mousseux de Saint-Hilaire-Saint-Florent

#### REUNION ANNUELLE DU 23 NOVEMBRE 1931

En ouvrant la séance le Président rappelle que la précédente Assemblée fut présidée par notre dévoué et sympathique Secrétaire général de l'Union Régionale de Nantes, M. Belleval, dont nous apprécions de

## ÉCOLE PIGIER

6 et 8, Rue Crébillon - NANTES - Téléphone 132-14



Enseignement Technique, Commercial, Rapide et Individuel  
Entrée et Salles spéciales pour Dames et Jeunes Filles (Professeurs Dames)  
Inscriptions à toutes époques de l'année

#### PLACEMENT GRATUIT DES ÉLÈVES

312 emplois ont été offerts aux élèves pendant l'année 1929 et 1930  
400 environ pour chacun des années 1929 et 1930

SECRETARIAT COMMERCIAL  
COUPE, COUTURE ET MODE

#### TR

**A LA VILLE DE REIMS**  
Maison de Confiance

**PATRON**  
Opticien spécialiste  
3, rue Thiers (près l'Hôtel-de-Ville)  
NANTES

Exécution des Ordonnances de MM. les Oculistes  
10 % de Remise aux Membres des Syndicats Chrétiens

**QUINCAILLERIE - MENAGE**  
Boisseries - Vannerie

**M. CAMPAGNE**  
19, Chaussée Madeleine

Outillage Agricole - Jardinage  
ARTICLES DE CAVE

**PEINTURE - VITRERIE**  
TRAVAIL A FAÇON

**A. MIRANDE**  
35, boulevard Gabriel-Lauriol  
NANTES

**PAPIERS PEINTS - DECORATION**  
LITRES - BOIS ET MARBRE  
Travail très soigné - Prix modérés  
Conditions spéciales  
aux Membres des Syndicats Chrétiens

**Entreprise Générale de Menuiserie**

Ancienne Maison JAHIER  
**GOURAUD ET C<sup>o</sup>, S<sup>o</sup>s**  
29, rue de Savenay - NANTES

Façonnage mécanique, moulures en tous genres. Fabrication de meubles. Conditions spéciales aux Syndicats

**ORNEMENTS D'ÉGLISE**

Spécialité de Linge de Messe  
Broderies Or et Soie sur tous Tissus  
Aubes Dessins - Prix modérés

**M<sup>o</sup> D. GUIHEUX**  
26 bis, rue du Moulin - NANTES

Conditions spéciales aux Familles des Syndicats

**COUVERTURE - PLOMBERIE**  
ZINGUERIE

Installations de Salles de Bains  
Cabinets de Toilette et Water-Closet

**Joseph DEHAIS**  
7, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378

Ventes et Locations  
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

**ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT**

**FAVREAU & PAVAGEAU**

TÉLÉPHONE 130.53  
4, Place du Martray - NANTES

**CLINIQUE DENTAIRE**  
2, PLACE DU COMMERCE - NANTES

CONSULTATIONS GRATUITES  
8 h. à 11 h. tous les matins.  
6 h. à 9 h. du soir, Mardi et Vendredi.

EXTRACTIONS 10 fr.  
insensibilisées ..... 5 fr.  
EXTRACTIONS OR 5 fr.  
non-insensibilisées.

REPARATIONS A PARTIR DE 20 FRANCS  
Prix spéciaux pour appareils sans palais  
Facilités de paiements - On soigne les Assurés Sociaux

**L'ALLIANCE RÉGIONALE DE L'OUEST**

Compagnie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE et de REASSURANCES  
Siège Social à NANTES, 11, rue Franklin - Tél. 113.82

CONSEIL D'ADMINISTRATION :  
MM. René DELAFOY, anc. dép. Prés.  
Charles HAENTJENS, vice-prés.  
Jean BABIN-CHEVAYE,  
Hippolyte BARDON, Assureur.  
Jules BONDUELLE, \*

MM. Etienne HIBON, \*  
Anatole MANCÉAU, anc. dép.  
Robert PERGLINE, \*  
Paul RICOUR,  
R. C. Nantes 739 B.

**ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURES**

**L. CHATELLIER, Père & Fils**  
7, rue Paré - NANTES  
Téléphone : 125.13

**COMPAGNIE NANTAISE DE NAVIGATION A VAPEUR**

**Service des Messageries de l'Ouest**  
Tél. 139.25 - 140.14 - 147.49

Service de voyageurs et marchandises sur la Loire les côtes du Morbihan et de la Vendée  
Excursions sur Mer pendant la saison d'été

Etes-vous satisfaits ?  
Continuez à prendre de bonnes tasses de

**CHOCOLAT L. REVAULT**  
ou de

**CACAO L. REVAULT**  
Goûtez le Modana (Chocolat à croquer)

Dépôt à Nantes : A. POUDAT & C<sup>o</sup>  
4, rue Mercœur - Tél. 146.90

**LA CAPITALISATION**  
Entreprise régie par la loi du 19 décembre 1907

**BONS D'ÉPARGNE**  
Versements et Tirages mensuels

**B. FRANÇOIS**  
14, rue J.-J. Rousseau, NANTES  
Téléphone 127.78

**ÉLECTRICITÉ**  
LUMIÈRE FORCE SONNERIES TELEPHONES T. S. F.

**A. TOUVERON**  
15, rue Jean-Jaurès - NANTES  
Téléphone 125.90

Prix avantageux et Remise aux Syndicats  
GRAND CHOIX DE LUSTRES

**GRAVURE SUR METAUX**  
Artiste, héraldique, commerciale et industrielle  
Maison fondée en 1895

**Jean TERRIEN**  
Fournisseur d'Administrations Publiques et de l'État  
10, rue Cacauff - NANTES

Timbres en caoutchouc et cuivre - Dateurs - Folioleures - Timbres élastiques - Pochoirs - Plaques et lettres en émail - Gravure chimique Fournitures générales : encres, tampons, etc., etc.

**RIPOCHE & C<sup>o</sup>**  
2, rue Pierre-Landais - NANTES  
Téléphone 113.33

Transports Automobiles, Camionnage  
Voitures pour Excursions  
Mariages - Sociétés  
Camions Autos Déménagements  
Camionnettes pour Livraisons

**JOURNÉE SOCIALE**  
DU 29 NOVEMBRE, A CHOLET

La journée sociale organisée par un comité composé de patrons et d'ouvriers choletais, avec l'approbation de Mgr l'Evêque d'Angers et l'appui de M. le chanoine Brac, directeur des œuvres sociales du diocèse, a obtenu le dimanche 29 novembre, un très vit et très légitime succès. La journée, destinée à propager les enseignements pontificaux sur l'organisation chrétienne du travail, devait, de plus envisager pour notre pays, les progrès actuellement réalisables ; l'intérêt d'un pareil programme explique l'affluence aux réunions de la journée de nombreux congressistes, venus de la ville, de l'arrondissement, des communes voisines, et aussi de plus loin : des grandes villes d'Angers, Nantes et Saint-Nazaire.

Le matin, à 9 h. 30, la journée s'ouvrait par une séance d'études, présidée par le R. P. Guillon, de l'Action Populaire, dans la salle des fêtes de l'Institution Ste-Marie, aimablement prêtée par M. le Supérieur. Patrons, employés, ouvriers, s'y pressaient dans une atmosphère qui fut tout de suite faite de confiance et de mutuelle sympathie. Deux rapports furent présentés. Le premier, documenté, vigoureux, sur : « La crise économique et ses causes morales », donné avec une conquérante cordialité par M. Bouët, membre choletais de la C. F. P., propagandiste dévoué des œuvres sociales.

M. Bouët

Après un tableau douloureux de la crise économique qui sévit dans le monde entier, le rapporteur indique les torts moraux de divers facteurs inséparables de la vie économique. Défaillance chez le consommateur ; ce train de vie trop élevé, et - créés à la faveur d'une ère de prospérité - ces besoins nouveaux dont on ne peut plus se passer et qui haussent le coût de la vie.

Défaillance chez le producteur, préjudiciable à l'économie sociale, quand, sous le couvert d'une grande entreprise anonyme, la production vise à l'accaparement des capitaux et des affaires ; quand, en temps de crise, elle fait exagérément appel à la vente à crédit ; lorsqu'enfin elle poursuit, par des bénéfices exagérés, un enrichissement démesuré et rapide.

Défaillance de l'Etat : ces folles dépenses de surcroît surnationales ou démagogiques ; cette recherche de charges toujours nouvelles qui aboutissent à un excès de fiscalité.

Pour remédier à de pareils abus, un grand travail s'impose d'éducation d'élites sociales qui sachent se créer des disciplines et faire rayonner autour d'elles des principes de morale sains et bienfaisants.

M. Merlet

Le second rapport, sobre, clair, précis, illustré d'exemples concrets et de remarques pratiques, fut présenté par M. Merlet, le tout dévoué

**CREDIT NANTAIS**  
Société Anonyme, Capital 30 Millions

Siège Social : NANTES, 4, r. Voltaire  
Tél. 139.55 (4 lignes), 145.07 (1 ligne)  
R. C. 129 B

plus en plus l'activité par les articles publiés dans notre journal *Le Messager Syndical*.

Puis après avoir excusé notre ami M. Bidault, Président de l'Union locale des Syndicats de Saumur et environs, empêché à son grand regret de présider cette fois notre réunion, il fait appel, en l'absence involontaire de concours plus compétents et plus éclairés, à toute notre bonne volonté pour affermir dans un temps où l'esprit syndical, quand un temps où trop de mauvaises volontés se manifestent encore, soit par incompréhension, soit par un reste de vieilles idées du temps passé.

Et pour montrer cette bonne volonté de mieux faire et de bien comprendre qui nous anime tous, il est d'abord donné connaissance de la modification apportée, par le Conseil d'Administration, à la composition du bureau.

Par suite, en effet, de la maladie de notre Secrétaire et de la démission de notre trésorier, trop absorbé par le souci d'autres charges, il fallait trouver un secrétaire adjoint et un nouveau trésorier ; ce qui n'a pas été sans quelque difficulté, car il faut bien dire qu'il n'y a pas abondance de candidatures pour remplir ces fonctions, indispensables cependant à la bonne organisation de tout groupement : aussi devons-nous féliciter nos deux jeunes camarades qui ont bien voulu s'y dévouer.

Cette modification du bureau étant approuvée à l'unanimité, le Président donne la parole au trésorier pour le compte-rendu financier de l'exercice écoulé ; et, cet exposé étant également approuvé à l'unanimité, il le reprend dans ses grandes lignes pour démontrer que toutes les dépenses reçoivent bien une manifestation de l'esprit syndical, soit sous une forme active - telle la souscription pour nos camarades du Textile du Nord, pendant leur lutte ardente pour la défense de leurs salaires ; ou, dans le cadre local, les dépenses occasionnées par la défense des intérêts de nos adhérents dans l'affaire Bouvet ; enfin sous la forme participative, par nos cotisations à l'Union Régionale et la Confédération, afin que ce que nous ne pouvons faire nous-mêmes, nous puissions le faire savoir - ou le faire obtenir par notre importante Union de Nantes et notre puissante Confédération Française des Travailleurs Chrétiens : c'est ainsi que se développera toujours davantage notre action si nous savons faire notre véritable devoir de syndiqués.

Le rapport moral étant adopté, et après un échange de vue et quelques précisions sur une question d'applications des Assurances Sociales, la séance est levée.

Le Secrétaire adjoint.

**CHOLET**

**JOURNÉE SOCIALE**  
DU 29 NOVEMBRE, A CHOLET

La journée sociale organisée par un comité composé de patrons et d'ouvriers choletais, avec l'approbation de Mgr l'Evêque d'Angers et l'appui de M. le chanoine Brac, directeur des œuvres sociales du diocèse, a obtenu le dimanche 29 novembre, un très vit et très légitime succès. La journée, destinée à propager les enseignements pontificaux sur l'organisation chrétienne du travail, devait, de plus envisager pour notre pays, les progrès actuellement réalisables ; l'intérêt d'un pareil programme explique l'affluence aux réunions de la journée de nombreux congressistes, venus de la ville, de l'arrondissement, des communes voisines, et aussi de plus loin : des grandes villes d'Angers, Nantes et Saint-Nazaire.

Le matin, à 9 h. 30, la journée s'ouvrait par une séance d'études, présidée par le R. P. Guillon, de l'Action Populaire, dans la salle des fêtes de l'Institution Ste-Marie, aimablement prêtée par M. le Supérieur. Patrons, employés, ouvriers, s'y pressaient dans une atmosphère qui fut tout de suite faite de confiance et de mutuelle sympathie. Deux rapports furent présentés. Le premier, documenté, vigoureux, sur : « La crise économique et ses causes morales », donné avec une conquérante cordialité par M. Bouët, membre choletais de la C. F. P., propagandiste dévoué des œuvres sociales.

M. Bouët

Après un tableau douloureux de la crise économique qui sévit dans le monde entier, le rapporteur indique les torts moraux de divers facteurs inséparables de la vie économique. Défaillance chez le consommateur ; ce train de vie trop élevé, et - créés à la faveur d'une ère de prospérité - ces besoins nouveaux dont on ne peut plus se passer et qui haussent le coût de la vie.

Défaillance chez le producteur, préjudiciable à l'économie sociale, quand, sous le couvert d'une grande entreprise anonyme, la production vise à l'accaparement des capitaux et des affaires ; quand, en temps de crise, elle fait exagérément appel à la vente à crédit ; lorsqu'enfin elle poursuit, par des bénéfices exagérés, un enrichissement démesuré et rapide.

Défaillance de l'Etat : ces folles dépenses de surcroît surnationales ou démagogiques ; cette recherche de charges toujours nouvelles qui aboutissent à un excès de fiscalité.

Pour remédier à de pareils abus, un grand travail s'impose d'éducation d'élites sociales qui sachent se créer des disciplines et faire rayonner autour d'elles des principes de morale sains et bienfaisants.

M. Merlet

Le second rapport, sobre, clair, précis, illustré d'exemples concrets et de remarques pratiques, fut présenté par M. Merlet, le tout dévoué

président du Syndicat choletais des employés, sur « L'éducation de la conscience professionnelle ».

Après avoir signalé les nombreuses causes qui expliquent et justifient la plainte universelle sur le manque de conscience professionnelle, le rapporteur s'applique à proposer des remèdes : éducateurs, parents et maîtres doivent s'efforcer de donner le culte du devoir, la juste notion du gain légitime, celle du rôle social de la profession, le sens des responsabilités, et amorcer l'étude des problèmes si divers et si complexes de l'organisation chrétienne du travail.

En second lieu, il faut agir sur les conditions du travail, afin de rendre plus aisé l'accomplissement du devoir : efforts incessants et désintéressés pour attacher le salarié à « son » travail, à « son » entreprise, à l'employeur.

On doit agir enfin sur le milieu du travail pour la propagation d'idées saines et par des services d'entraide pratique, matérielle et morale, qui exigent l'association professionnelle, patronale et ouvrière.

Et le rapporteur de terminer, au milieu des applaudissements, par une évocation émue du Christ ouvrier.

**Echange de vues**

Un échange de vues fort intéressant s'ensuivit, auquel prirent part avec le R. P. Guillon, MM. Fourmond, délégué de la C. F. P. et Tessier, secrétaire général de la C. F. T. C., divers patrons et ouvriers, et plusieurs ecclésiastiques.

Au hasard des interventions, citons les remarques judicieuses sur l'indispensable formation d'élites, sur l'esprit de foi dans le succès et le zèle nécessaire aux militants de l'action sociale ; sur la méthode des contacts entre industriels et salariés, l'actionnariat syndical, la désertion des campagnes, l'opportunité de l'esprit de sacrifice, de l'esprit d'épargne, enfin les suggestions pratiques de journées sociales plus circonscrites. De cet ensemble, peut-être un peu confus, d'idées émises et d'exemples présentés, une conclusion pourtant se dégage très nettement : la nécessité d'une éducation méthodiquement entreprise et portant à la fois sur la doctrine sociale de l'Eglise et sur les faits concrets de la vie professionnelle.

**La Messe**

A la messe de 11 h. 30, les vastes nefs de l'église Notre-Dame j'allais dire de la « cathédrale », furent trop étroites pour contenir l'immense foule des fidèles. Par une heureuse coïncidence « L'Harmonie Choletaise » célébrait à la même heure la fête de la Ste-Cécile et procraurait aux congressistes la bonne surprise et la satisfaction d'un véritable régal artistique.

**Le R. P. Guillon**

Après l'Evangile, le R. P. Guillon, en une synthèse puissante et précise à la fois, proposa à l'admiration et à la reconnaissance de son magnifique auditoire « L'immense bienfait de l'enseignement social des Souverains Pontifes ».

(A suivre).

**SYNDICATS FEMININS**

Nous sommes heureux d'apprendre que Mlle Morin, notre dévoué professeur de Sténo-Dactylo, a remporté cette année le premier prix de la Chambre de Commerce de Cholet et le troisième prix de la Chambre d'Apprentissage d'Angers.

Mlle Morin est une ancienne élève de Mme Delahaye, notre présidente honoraire qui pendant de longues années s'est donnée sans compter aux élèves qui suivaient ses cours gratuits au Syndicat.

**BIBLIOTHÈQUE**

Par décision du Conseil Syndical, à partir de janvier, la bibliothèque ne sera ouverte que de 11 heures à midi 15.

**NOTRE CAISSE D'ÉPARGNE**

Nous rappelons que la Caisse d'Épargne est ouverte à toutes les syndiquées et pupilles sans exception. Les versements peuvent se faire chaque dimanche, de 11 heures à midi 15, au siège social.

**GALETTE DES ROIS**

Notre fête des Rois a été fixée au dimanche 17 janvier, à 15 heures. Comme les années précédentes nous espérons que vous viendrez nombreux assister à cette petite fête de famille à laquelle nous invitons les petites filles et petites sœurs des syndiqués à condition que celles-ci soient encore sur les bancs de l'école. Afin d'être fixé approximativement sur le nombre pour le partage des galettes, nous vous prions de bien vouloir dire à votre commissaire de quartier si vous serez de la fête.

Retenez bien la date du 17 janvier immédiatement après les Vêpres. Il ne sera pas envoyé d'autres invitations.

**BIBLIOPHIE**

*Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (8<sup>e</sup>), - R. C. 213 869 B. - C. c. 1668 Paris.*

Viennent de paraître pour les enfants :  
*Les animaux tels qu'ils sont*, par R. et L. Lambry.  
Superbe album format 27 x 19, 200 pages, papier couché, 95 planches en deux teintes, couverture illustrée. Prix : broché, 15 fr. ; franco, 16 fr. 45. Cartonneté, 18 fr. ; franco, 19 fr. 65. - Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (8<sup>e</sup>). - C. c. 1668.

*Comment peindre : le lapis, la gouache, l'encre de Chine*, par Robert Lambry.  
Beau volume format 27 x 19, 144 pages, papier couché, 100 planches en deux teintes, couverture illustrée. Prix : broché, 12 fr. ; franco, 13 fr. 25. Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (8<sup>e</sup>). - C. c. 1668.

*Carmen Peredez*, par Max Colomban. Roman cinématographique ou Livre-film.  
Beau volume format 27 x 19, 110 pages, environ 300 dessins de Dambians, texte courant sous les gravures, impression en plusieurs teintes, couverture illustrée en cinq couleurs. Prix : broché, 5 fr. ; franco, 5 fr. 65. Cartonneté, 7 fr. ; franco, 8 fr. 05. - Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (8<sup>e</sup>). - C. c. 1668.

*On recherche une jeune fille*, par Myriam Catalany. - Roman cinématographique ou Livre-film.  
Beau volume format 27 x 19, 110 pages, environ 300 dessins de Dambians, texte courant sous les gravures, impression en plusieurs teintes, couverture illustrée en cinq couleurs. Prix : broché, 5 fr. ; franco, 5 fr. 65. Cartonneté, 7 fr. ; franco, 8 fr. 05. - Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (8<sup>e</sup>). - C. c. 1668.

*Les Papes à travers les âges*. - Troisième série : *De saint Corneille à saint Marcellin* (250-308), par E. Lacoste.  
Un volume format 25 x 17, 128 pages à deux colonnes, 116 illustrations, couverture illustrée. Prix, broché, 5 fr. ; franco, 5 fr. 65 ; relié, 9 fr. ; franco 10 fr. 05. Les tomes I (120 pages, 120 gravures) et II (128 pages, 120 gravures) sont en vente aux mêmes prix. Les 3 volumes franco, brochés, 16 fr. 65 ; reliés, 29 fr. 45. - Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (8<sup>e</sup>). - C. c. 1668.

*MON JARDIN*  
Revue Pratique de Jardinage  
Thouars (Deux-Sèvres)  
Rédacteur en Chef : D. Sabattier  
Officier du Mérite Agricole  
Ingénieur Horticole

Sommaire du numéro de Janvier :  
*Parlons du Jardin*. - L'organisation d'un jardin (suite).  
*Le carré aux légumes*. - La culture du cresson de fontaine.  
*Feuilles et Fleurs*. - Les arbustes à fleurs odorantes.  
*Arbres et fruits*. - Quelques conseils sur la taille des arbres fruitiers.  
*De jardin à la maison*. - L'Épinal. *Quelques Echos*.  
*Nos Droits*. - De la clôture dans les villes et à la campagne.  
*A côté du jardin*. - L'hiver au clapier : une ration bien comprise.  
*Prenez note...* - Les travaux horticoles en janvier.  
*La Poste aux Renseignements*.  
*Chez nos Confrères*.  
*Les Papotages de Jeannette*.  
Abonnement : 10 francs par an (chèques postaux *Mon Jardin*, à Thouars, compte N° 1513.39 à Paris).  
A toute personne se recommandant de ce journal, essai de trois mois contre 2 francs en timbres-poste à *Mon Jardin*, Boîte Postale n° 17, à Thouars (Deux-Sèvres).

**EXAMEN DE CONSCIENCE**  
Est-ce que je lis mon journal syndical ?

**Livres à lire et à relire**

Aux prises avec l'apostasie des masses, par C. Robinot Marcy S.J. - 10 francs. - Spes.  
Pour collaborer, par Georges Guillon, S. J. - 9 fr. - Spes.  
L'Evangile du Chef, par R. P. Albert Bessières. - 7 fr. - Spes.  
Pour faire l'avenir, par P. Crozier, S. J. - 10 fr. - Spes.  
Le Syndicalisme chrétien en France, par Max Turmanon. - 12 fr. - Valois.  
Catholiques, sommes-nous chrétiens ? par Louis Herpél. - 10 fr. - Bloud et Gay.  
La doctrine sociale de l'Eglise, par Mgr Ruch. - 3 fr. - Bonne Presse.  
Le Code Social, par l'Union Internationale d'études sociales. - 6 fr. - Spes.  
Si nous savions aimer, par Georges Guillon, S. J. - 8 fr. - Spes.  
La Mère au Travail et le retour au foyer, par Eve Baudouin. - 10 fr. - Bloud et Gay.  
1891 : Une date dans l'Histoire des Travailleurs, par Georges Guillon. - 9 fr. - Spes.

**AIDONS A NOTRE TOUR**  
en faisant nos Achats chez elles  
**LES MAISONS QUI NOUS AIDENT**  
en faisant de la publicité dans notre journal

**EXAMEN DE CONSCIENCE**  
Lorsque le syndicat a été attaqué devant moi, l'ai-je défendu comme il convenait ?

Si j'ignore mes devoirs par ma faute, si je n'ai pas voulu m'en instruire, si j'ai négligé de reconnaître mes obligations et d'être renseigné sur les exigences de mon état, je deviens responsable et coupable de tout le mal qui peut sortir de cette ignorance.

BAUTAIN.

**CHAUSSURES BON-SECOURS**

**A. MOTTAIS**  
6, rue Bon-Secours - NANTES

Chaussures en tous genres  
**LUXE - TRAVAIL - FATIGUE**  
Maison se recommandant par la qualité de ses articles

5 % de Remise aux Membres des Syndicats Chrétiens

**RESSEMELAGE L. TROUVÉ**

Répare les Chaussures de suite

2, rue Guépin - 11, rue de la Marne  
NANTES

**L. LÉVÊQUE**

13 ET 13 bis, PLACE VIARMES, NANTES - Téléphone 129.18

**MACHINES A COUDRE**  
« EXCELSIOR » & « GRETZNER »  
NEUF ET OCCASION

Réparations et Accessoires de Machines de toutes Marques

Remise de 5 % aux Syndiqués sur présentation de la carte délivrée par le Syndicat

**HABILLEZ-VOUS AU MIEUX ET AU MEILLEUR MARCHÉ**

**Paris-Vêtements**

20, Ed de la Liberté NANTES  
22, rue du Marchix  
33, rue Henri-Gautier, St-NAZAIRE

**GRAND CHOIX DE COMPLETS**  
Sports et Ville  
à des prix inconnus à ce jour

Spécialité de Vêtements de Travail  
Chimiserie - Bonneterie - Casquettes  
Imperméables cuir, etc.

**APERÇU DE QUELQUES PRIX :**  
Chemises tennis, kaki, grises et bleues ..... 12 »  
Pantalons à rayures, 16, 18, 25 et ..... 29 »  
Casquettes, depuis ..... 8 »  
Bleus de travail, depuis ..... 15 »  
Complets coutils, solde d'été. 65 »  
Complets Sport ..... 75 »  
Etc., etc.

**TISSUS - CONFECTION - MESURE (Hommes, Dames, Enfants)**  
RAYON SPECIAL D'ARTICLES DE TRAVAIL

**Maison ARROUET**

2, RUE BON-SECOURS - NANTES

**LITERIE**  
Réfection - Plumes - Duvets

Maison de confiance vendant bon marché Remise de 5 % aux Syndicats

On reçoit les Bons de l'Union Economique

**LE MEILLEUR BOULET DU MOMENT**

**AUX 2 EXTRÉMITÉS**

La baisse des salaires n'est pas une solution à la crise

Déclaration du Chantier Allemand Bruning le 27 juin 1931 :  
« L'abaissement des salaires n'est pas le salut ; il a pour premier effet de diminuer la puissance d'achat du consommateur et porte, par voie de conséquence, le plus grand dommage à la production... Dans l'intérêt même du système économique actuel, le capital doit avoir une conception plus généreuse de son rôle... »

Ajoutons qu'on tourne ainsi dans un cercle vicieux sans autre résultat que d'appauvrir davantage la classe ouvrière, car les concurrents s'empressement de suivre le mauvais exemple et l'on retombe toujours dans la même situation.

Non, le remède à la crise économique n'est pas là ; il est dans l'organisation de la production et du crédit, succédant à l'anarchie actuelle.

**ENTREPRISE GENERALE**  
Peinture - Vitrerie  
Papiers peints  
Glaces et Miroiterie  
Tentures  
Installations complètes pour tous genres de Commerces.